

2008/8817 - Attribution d'une subvention de 20 000 € à l'Association Trace pour l'organisation de la "Quinzaine du commerce équitable" (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 04/02/2008, p. 0218)

Rapporteur : Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, rapporteur : Il s'agit de l'organisation de la quinzaine du commerce équitable 2008 et c'est pour moi l'occasion d'en profiter pour vous dire que comme chaque année, la quinzaine est un événement très bien accueilli par les Lyonnais...

M. LE MAIRE : Et par les professionnels également.

Mme GOUZOU-TESTUD Guylaine, Adjointe : Cette année encore nous aurons des conférences avec les producteurs du Sud, des événements festifs. Nous allons continuer notre opération « restaurateurs » qui marche très bien sur Lyon. Je rappelle qu'Alain Alexanian a été un des premiers chefs à s'engager avec nous et qu'aujourd'hui les chefs lyonnais s'engagent sur la quinzaine du commerce équitable.

Je voudrais en profiter pour dire que la Ville de Lyon a été primée lors du premier salon européen du commerce équitable et que nous avons reçu le prix européen 2008 pour notre engagement en faveur du commerce équitable. Monsieur le Maire, en tant que premier magistrat de cette ville, je vous remettrai ce diplôme qui vous revient, j'ai trouvé équitable que nous le partagions, et je garde la statuette africaine qui m'a été offerte à l'occasion du salon.

M. LE MAIRE : C'est équitable !

Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)